

La lutte contre les inondations s'organise - 20/02/2014

Contre les inondations, aucun recensement des ouvrages publics et privés en BW n'existait. Une cartographie va voir le jour.

Le Brabant wallon avait été particulièrement touché par les inondations en 2010 et 2011. Même si elle a été relativement épargnée ces dernières années, elle reste cependant hyper vulnérable sur cette question dont l'ampleur dépasse les communes. L'urbanisation galopante en BW fait de notre province une terre particulièrement exposée aux catastrophes hydrauliques.



Le nouvel outil mis sur pied à l'initiative de la Province est à la fois une innovation et une évidence. Pour lutter contre les inondations, il était élémentaire de pouvoir situer les ouvrages susceptibles d'interagir dans leur gestion. Pourtant, personne n'y avait songé avant. Marc Bastin, député provincial en charge des travaux et des bâtiments, a fait appel à l'expertise de l'UCL pour mettre en place une cartographie complète. *«Je me suis assuré la bonne collaboration des 27 communes, qui auront à encoder scrupuleusement leurs bassins d'orage et autres ouvrages sur notre plateforme internet pour la fin mars, explique Marc Bastin. Elles seront aussi invitées à préciser l'état dans lequel se trouvent les ouvrages en question, au niveau de leur bon fonctionnement, ainsi que les coordonnées des personnes qui les gèrent, les techniciens, opérateurs, etc. Nous n'avons qu'un rôle préventif à la Province, nous ne pouvons forcer personne mais c'est dans leur intérêt de participer à cette collecte d'informations.»*

Cette vue d'ensemble permettra de planifier de manière réfléchie les ouvrages à réaliser dans les prochaines années, et d'intervenir au mieux en cas de crise, sur les dispositifs disponibles.

Dans un premier temps, seules les communes auront accès à ces informations de manière sécurisée, mais il est prévu d'en donner un accès aux citoyens également. Il n'est pas inintéressant de connaître le gestionnaire ou propriétaire de tel ou tel ouvrage défaillant pour pouvoir le signaler, par exemple.

«D'autres outils pourront être conçus à partir de cette base de données, explique Mathieu Javeaux, professeur à l'UCL. Dans deux ans, un outil pourrait être développé pour affiner la carte des risques et aider les gestionnaires et les pouvoirs publics locaux lors de la prise de décisions concernant le développement de leur territoire.»

Tubize et Orp-Jauche, les communes les plus directement concernées, participent au comité d'accompagnement de ce projet mais toutes sont concernées. Une bonne dizaine de projets visant à la régulation des problèmes hydrauliques sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs communes.

Ariane bilteryst (L'Avenir)